

# Journée des femmes, combattre, encore et toujours

Articles

Le 4 mars 2010 |

**Le 8 mars, c'est la journée internationale pour les droits des femmes. Chaque année, le 8 mars est l'occasion de rappeler que les femmes sont toujours victimes d'inégalités. Et que, dans beaucoup de pays, elles n'ont pas aujourd'hui encore, les droits les plus fondamentaux. La lutte pour les droits des femmes et l'égalité est un long combat.**

Le 8 mars, c'est la journée internationale pour les droits des femmes.

Et, le 8 mars 2010, c'est le centième anniversaire de la journée internationale du droit des femmes. En Belgique, 2010 est aussi le 20e anniversaire de la loi sur la dépenalisation partielle de l'avortement.

Chaque année, le 8 mars, des associations et des mouvements politiques du monde entier rappellent qu'il n'y a pas encore une égalité de droits entre les hommes et les femmes. Inégalités dans la famille, dans la formation, dans la vie sociale, dans la vie professionnelle. Les femmes sont pourtant la moitié de l'humanité. Et elles n'ont toujours pas l'égalité dans la loi et dans la pratique.

## **Des progrès, oui, mais...**

Evidemment, il y a eu beaucoup de progrès. Les femmes ont plus de droits aujourd'hui qu'hier. Mais pour continuer à avancer, il ne faut pas oublier que l'égalité homme-femme est un combat. Et un long combat. Le 8 mars 2010 est le centième anniversaire de la journée pour le droit des femmes.

En 1910, des femmes qui militent pour l'égalité proposent le 8 mars comme journée internationale de la femme(\*). A l'époque, les femmes luttent surtout pour le droit de vote. Elles réclament aussi de meilleures conditions de travail. Au 20e siècle, le 8 mars devient peu à peu un jour de manifestations et de lutte pour les droits des femmes. Depuis 1977, l'Organisation des Nations Unies fait du 8 mars la journée internationale des femmes. C'est l'occasion pour beaucoup d'Etats, de mouvements politiques et d'associations de rappeler le combat des femmes et de souligner les inégalités dont elles sont victimes.

## **Des activités pour le 8 mars**

En Belgique, il y aura donc beaucoup d'activités à l'occasion du 8 mars. Et, en Belgique, c'est aussi le 20e anniversaire de la loi sur la dépenalisation partielle de l'avortement. Le Parlement belge a voté cette loi en 1990. Depuis 1990, l'avortement n'est plus clandestin en Belgique. Cela veut dire que les femmes peuvent avorter sans être poursuivies par la justice. Et que ces avortements peuvent se faire dans de bonnes conditions d'hygiène, avec

un suivi médical et un accompagnement psychologique. Chaque année, 18 500 femmes subissent un avortement. Rares sont les femmes en détresse qui ne bénéficient pas de ce système.

Mais on a un peu tendance à oublier l'esprit militant et la mémoire du combat des femmes pour choisir le moment où elles veulent avoir des enfants. Pour les centres qui pratiquent l'avortement, cela a des conséquences très concrètes. Dans les centres de planning familial, par exemple, on manque de médecins qui pratiquent l'avortement. C'est pourquoi, cette année, plusieurs associations veulent remobiliser autour du droit à l'avortement.

Ainsi, la Fédération laïque de centres de planning familial, la Fédération des centres de planning familial des Femmes prévoyantes socialistes et le Centre d'Action Laïque lancent une grande campagne. L'Université des femmes et le Groupe d'action des centres extra-hospitaliers qui pratiquent l'avortement soutiennent la campagne. Une campagne avec un slogan : *Pour que toutes les femmes aient enfin le choix*. Cette campagne veut rappeler le combat pour l'avortement. Elle veut aussi mobiliser pour les femmes ailleurs en Europe et dans le monde. Car dans certains pays européens, on conteste le droit à l'avortement. En Espagne ou en Italie, des mouvements politiques et des associations remettent en cause les lois qui dépénalisent l'avortement. Et, dans beaucoup de pays, l'avortement est encore puni par la loi. Dans certains pays de l'Union européenne (Pologne, Irlande, Chypre, Malte), l'avortement est toujours interdit. Et dans le monde, la situation est pire encore. 80 000 femmes meurent, chaque année, des suites d'un avortement clandestin.

**Thierry Verhoeven**

(\*Lire sur l'histoire de la Journée pour les droits des femmes :  
[http://cours.funoc.be/essentiel/article/article.php?id\\_art=2017](http://cours.funoc.be/essentiel/article/article.php?id_art=2017)

## **Liens**

**Sur la campagne :**

<http://www.planningsfps.be/federation/actions/Noscampagnes/Pages/20ansdeloisurlavortement2010.aspx>

**Sur la journée internationale**

**Site de l'ONU :** <http://www.un.org/fr/events/women/iwd/>

**Site de la Communauté française Wallonie-Bruxelles** avec Agenda de la journée des femmes : <http://www.egalite.cfwb.be/journee-internationale-des-femmes/>

**Sur les droits des femmes :**

Amnesty international-Belgique : <http://www.amnestyinternational.be/doc/rubrique148.html>

**Lire aussi notre dossier : [Une chance pour l'égalité](#)**